

**VILLE DU BOUSCAT****EXTRAIT DU REGISTRE****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N° 1 :**

ELECTION DE TROIS REPRESENTANTS
DU CONSEIL MUNICIPAL AU
SYNDICAT DEPARTEMENTAL
D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA
GIRONDE

Séance ordinaire du 9 Juin 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 9 Juin 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 33

Absent : 1

Excusé : 1

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Valérie BARLOIS – LEROUX, Philippe FARGEON, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Mathilde FERCHAUD, Didier PAULY, Janine ZUROWSKI, Damien ROUSSEAU, Maxime JOYEZ, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

Excusé avec procuration : Alain GERARD (à Bruno QUÉRÉ)

Absente : Virginie MONIER

Secrétaire : Michel MENJUCQ

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

DOSSIER N° 1 : ELECTION DE TROIS REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE

RAPPORTEUR : Fabienne DUMAS

L'élection d'un nouveau Conseil Municipal entraîne la désignation de conseillers municipaux pour représenter la ville auprès de nombreux organismes.

Créé le 8 novembre 1937, le SDEEG exerce sa compétence principale dans l'organisation du service public de distribution d'électricité et du gaz.

Il intervient en qualité d'autorité concédante pour le compte des communes ou syndicats de communes ayant concédé leurs réseaux ERDF et GRDF. Le SDEEG, c'est 542 communes de la Gironde adhérentes et 282 communes en autorité concédante électrique.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Gironde,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
34 voix POUR,

Article unique : Désigne trois délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Départemental d'Energie de la Gironde :

- Guillaume Alexandre
- Mathilde Ferchaud
- Didier PAULY

Fait et délibéré le 9 juin 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET